Registre des captures effectuées dans le périmètre de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls

En application de l'arrêté préfectoral n°R93-2016-03-23-003 du 23 mars 2016 portant réglementation particulière de la pêche maritime de loisir
à l'intérieur du périmètre de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls

Nom du titulaire de l'autorisation :					N°d'autorisation :		
Date	Zone de pêche (voir carte au dos)	Technique de pêche[1]	Nombre d'hameçons	Temps (en heure) de pêche dans la zone	Espèces prélevées		
					Nom de l'espèce	Taille	Rejet (O/N)

[1] **: Jigging, palangrotte, traîne, leurre, bouchon, vif**

En cas d'incompréhension, vous pouvez contacter un agent de la Réserve Marine au 04 68 88 09 11

Ce compte rendu de captures sera obligatoirement adressé au gestionnaire de la Réserve dès la fin de l'année
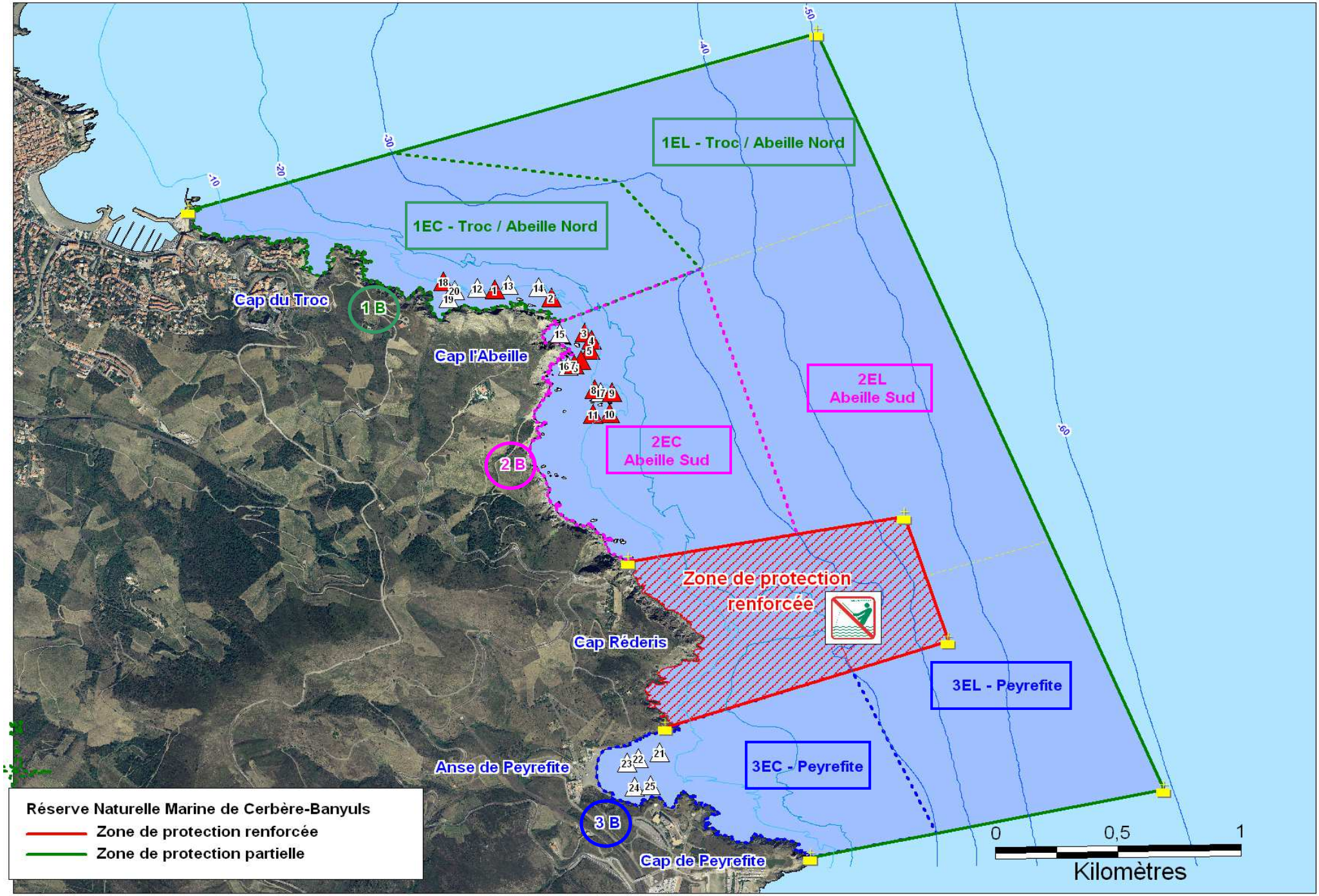
Cartographie des différentes zones de pêche de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls